



POUGNY

Informations

www.pougny01.com

décembre 2008

N°93

Mairie de Pougny

Rue de la mairie
01550 POUGNY
Tél : +33.450567877
Fax : +33.450567115
e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00
Mercredi 08h00 à 12h00
Jeudi 08h00 à 12h00
Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la
commission d'urbanisme
(Construction) jusqu'à 19h00

Editorial

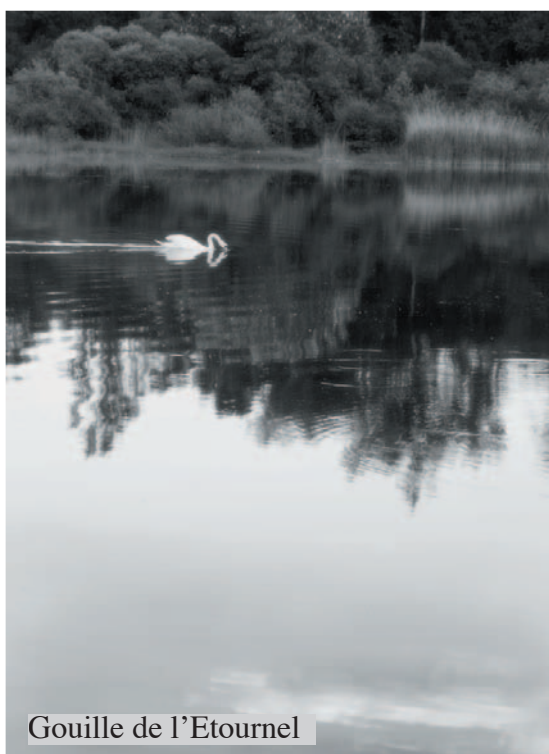
L'année 2008 se termine dans une crise économique et financière sans précédent. Cette crise est historique, plus importante, plus rapide, plus mondiale que celle de 1929. Il est donc important de revenir sur ces événements et de dire ce qui n'est pas assez dit nous avons vécu une révolution économique.

Révolution dans les théories économiques. La pulvérisation de la théorie du libéralisme économique. Souvenez vous : « le marché libre et non faussé », « la libre circulation des capitaux et des personnes », « la main invisible du marché qui réglerait tous les problèmes », « trop d'état », « L'état n'a pas vocation à .. » , « maintenir les déficits publics » etc. etc. ...) tout cela a été anéanti en un rien de temps. Les gouvernants les plus accrochés au libéralisme économique n'ont pas hésité une seconde à jeter ces idées aux orties pour préparer dans l'urgence des plans d'aide aux banques et de soutien aux entreprises.

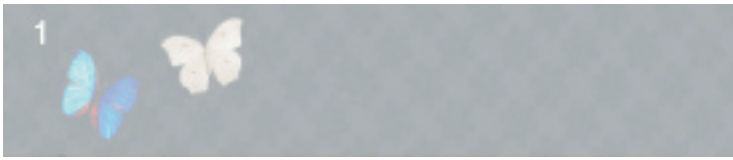
G. W. Bush a dit « J'ai abandonné les principes de l'économie de marché pour sauver l'économie de marché » Ce qui tendrait à prouver que l'économie de marché n'a pas vraiment de principes ou plus exactement, tout lui est bon pour se maintenir, de la guerre au retournement idéologique.

En Europe, le libéralisme économique était la base du traité constitutionnel que les français et les hollandais ont rejeté lors des référendums de 2005. Mais il s'est trouvé dans notre pays une majorité de députés pour penser que les français n'y connaissent rien, qu'ils étaient de grands enfants irresponsables et qui n'ont pas hésité à annuler le vote populaire en adoptant le traité par la voie constitutionnelle. Aujourd'hui, cette théorie est le fondement du traité de Lisbonne que les irlandais viennent de rejeter. Et bien, on va les obliger à revoter alors que la crise à montrer la nocivité de ces principes.

suite p. 3...



Gouille de l'Étournal



Noël des aînés

Samedi 6 décembre, les personnes de 66 ans et plus se sont rendues au repas de fin d'année organisé par le CCAS.

Le rassemblement a eu lieu au parking du passage à niveau avant le départ pour la destination surprise : le golf de St Jean De Gonville.

Pas de lancé de balle sur le 18 trous, une autre compétition, celle de la fourchette où nos invités se sont bien défendus. Le mauvais temps incitait à faire le plein de calories. De la véranda, la vue sur le terrain d'un côté et sur le Jura de l'autre était idyllique. Le bon repas bien arrosé s'est terminé en musique avec en vedette, un de nos anciens combattants qui avait apporté son accordéon, notre artiste complet a aussi épaté la galerie en chantant a cappella des airs d'une autre époque fredonnés par bien des convives dont la joie se lisait sur les visages.

Nous regrettons cependant l'absence de ceux qui n'ont pu profiter de ces agréables moments bien trop rares.

Pourquoi 66 ans et pas 65 ou 70 ou 75 ? Et bien parce que nous avons eu envie de lancer une discussion sur la question de savoir à quel âge est-on vieux et par là aborder la question qui se pose à tout le monde aujourd'hui, à quel âge doit-on prendre sa retraite ?



Vous savez tous que l'on nous serine continuellement aux oreilles que l'allongement de la durée de vie étant ce qu'il est, il n'y a pas d'autre chose à faire que d'augmenter l'âge de la retraite. Déclaration qui semble frapper au coin du bon sens et difficile à contredire. Mais si l'on y regarde d'un peu plus près, si l'on essaye par exemple, de prendre en considération les progrès de la productivité ou la part que prennent les salaires dans le coût des marchandises, on s'aperçoit bien vite, que ce soit-disant bon sens, ressemble fort au bon sens qui pendant des siècles à fait croire aux hommes que c'était le soleil qui tournait autour de la terre car on le voyait tourner. Aujourd'hui chacun voit tous les jours le soleil tourner autour de la terre mais tout le monde sait que c'est la terre qui tourne autour du soleil. Derrière cet appel au bon sens se cache peut-être l'envie toute simple de réduire l'argent que l'on verse aux salariés. Question qui nous paraît importante et que nous voulons poser.



Inscription sur les liste électorales

Vous êtes un nouvel habitant de la commune de Pougny, vous êtes résident mais pas encore inscrit sur les listes ou vous venez de devenir majeur, vous pouvez venir vous inscrire en mairie avant le 31 décembre. Vous devrez vous présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF ou autre de moins de 3 mois)

Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes filles de nationalité française, nés en octobre, novembre et décembre 1992, doivent se faire recenser en mairie dans le mois de leur 16ème anniversaire, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Les jeunes nés avant cette période peuvent encore se présenter en mairie afin de régulariser leur situation. Le recensement est obligatoire: l'accomplissement de cette démarche permet de s'inscrire aux examens et concours, et d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. Pour tous renseignements relatifs au service national, vous pouvez téléphoner au 04.37.27.25.07 ou consulter le : 3615 ARMEE ou adresse Internet:

www.defense.gouv.fr

TNT

Nous avons reçu une lettre de Monsieur Etienne Blanc concernant la couverture du canton de Collonge par la TNT (télévision numérique terrestre) qui nous informe que "le site couvrant le canton de Collonge devrait être mis en service au cours du premier semestre 2009".



Délibérations du conseil municipal



L'ensemble des délibérations du conseil municipal est consultable en Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUAGNY

Août-septembre

-DECIDE la création d'un poste d'Animatrice à temps non complet.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

-DECIDE la création d'un poste d'Adjoint d'animation à temps complet avec effet au 2 septembre 2008. Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

-DEMANDE le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Collonges et sa Région en catégorie 1 étoile. DELIBERATION pour création et titularisation d'un agent des services techniques à 13h30 par semaine accepté à l'unanimité,

-CONFIRME son intention d'ouvrir un point poste.

-ACCEPTE les tarifs du centre de loisirs (voir site)

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions avec la CAF et les autres documents s'y rapportant concernant le centre de loisirs

Budget 2009

La municipalité prépare le budget 2009. Si vous pensez à une amélioration dans le village faites le nous savoir afin que nous puissions si possible l'inclure dans le budget. Nous avons déjà réservé 50000€ pour le démarrage du PLU qui sont avec la rénovation de l'école les deux plus gros chantiers actuels.

Nous inscrivons également au budget 10000€ pour la transformation du préau du stade de football en salle des fêtes. Des volontaires se sont déjà fait connaître pour nous aider dans ce projet. Nous pensons ainsi que 2009 marquera le début des travaux qui permettront à Pougny de posséder enfin une salle des fêtes digne de ce nom.





Enquête de recensement de 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du **15 janvier au 14 février 2009**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Les agents pour Pougny sont :

Madame Nathalie MIGNON

Madame Crystelle RINFRAY

Je vous remercie par avance le bon accueil que vous leur réserverez et de votre participation

Votre maire, René Mabillard

Editorial suite...

Reniant sans états d'âme leurs principes les dirigeants des grands pays économiques, en particulier ceux du G8 sont immédiatement venus au secours des banques et des grandes entreprises en prodiguant argent et garanties de l'état sans aucune contrepartie.

Pourquoi écrire tout cela ?

Tout d'abord, parce que, en tant que contribuables, nous allons être directement sollicités. Le déficit de l'état va atteindre les 5% et c'est par une augmentation de nos impôts et/ou une diminution des prestations de l'état que ce déficit improductif sera résorbé.

Ensuite parce que les communes sont aussi directement et de plusieurs manières concernées.

La première chose à savoir est que les communes et les collectivités locales assurent près de 73% de l'investissement en France. Par conséquent une diminution de ces investissements se traduira inmanquablement par une diminution des travaux entrepris, diminuera les recettes des entreprises et aggravera la crise économique. Cette question a été discutée dans toutes les réunions de France, de Navarre et dans beaucoup de pays préparant les

budgets 2009 et la réponse a majoritairement été : il faut maintenir les investissements. Maintenant, devant la rareté et la difficulté à obtenir des crédits, rien ne prouve que les mairies et collectivités obtiendront l'argent qu'elles vont demander. Le risque est sérieux puisqu'il a été pris en compte par le gouvernement qui a demandé aux organismes prêteurs de l'état de garantir aux communes et collectivités des prêts jusqu'à un montant de 1 million d'euros pour autant que la demande en soit faite avant la fin de janvier 2009. A Pougny nous prenons en compte tous ces éléments dans notre réflexion préparatoire au budget 2009. En y intégrant aussi le fait que les impôts de l'état et des autres collectivités vont augmenter. (voir article sur le budget 2009). Enfin, selon nous, la nécessité de soutenir l'économie doit aussi et encore plus en période de crise, s'accompagner de la modulation des impôts en fonction des revenus. Proposition que nous avons faite à la Communauté de communes afin que les impôts votés par cette dernière soient aussi répartis en fonction des revenus. Nous essayerons d'introduire cette modulation dès 2009.



Avancement des chantiers :

L'Annaz

La mairie prépare activement le dossier de demande de subventions avec l'aide de la DDE et de la CCPG. Nous allons mandater une société pour mener à bien ce dossier.

Parking P+R

La subvention de 50000€ obtenue du conseil général pour la création d'un parking P+R est maintenue. Ce parking sera situé à hauteur des anciens quais ferroviaires route du barrage. Cette subvention permettra à Pougny d'acheter le terrain. La CCPG et l'agglomération franco-valdo-genevoise seront les maîtres d'œuvre.



Douane

Le prix de vente du bâtiment de la douane a été fixé par France domaine à 780000€. Nous trouvons cette somme exagérée et nous sommes intervenus auprès de Monsieur Etienne Blanc député de la circonscription, ainsi qu'auprès de Madame Goy-Chavent et Monsieur Rachel Mazuir sénateur qui ont agi très rapidement. Nous les en remercions et attendons la suite des événements.

La Municipalité remercie beaucoup la personne qui a fait un don au CCAS

Verdict dans l'affaire qui concernait la révision du POS valant PLU et plus communément le projet de lotissement au lieu dit la Combe. Le tribunal a trouvé des vices de procédure dans la commission d'enquête et a donc annulé la révision.

Changement à la mairie

Dans un souci d'efficacité et pour aider Betty notre fidèle secrétaire, la mairie a embauché un agent comptable qualifié en la personne de Mlle Sophie Lagriffoul. Par ailleurs nous avons ajouté des compétences de régisseuse de recettes à Mme Françoise Krombach engagée en septembre dernier pour animer le centre de loisirs.

Notre équipe à la Mairie accompli un énorme travail et nous les remercions.

**LE MAIRE ET LE
CONSEIL MUNICIPAL SOUHAITENT
À TOUS LES HABITANTS DE PUGNY
D'HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VOEUX POUR 2009.**

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 16 janvier à 18h30**
pour la cérémonie des vœux à la salle de la Mairie



Associations

Réunion des associations

Le 10 octobre 2009 une rencontre a eu lieu entre la mairie et les associations de Pougny. Occasion de faire connaissance, d'échanger des idées, de parler projets et de réfléchir à comment mieux s'organiser pour mieux collaborer.

Nous vous donnons ci-dessous la liste des associations que nous connaissons. Cette liste risquant fort de ne pas être exhaustive, si vous faites partie d'une association qui n'est pas citée ou si vous projetez d'en créer une nous vous invitons à contacter la Mairie

À la suite de cette réunion nous avons décidé de maintenir le principe des subventions aux associations lors de leur création – nous la donnerons rétroactivement à celles qui ne l'ont pas reçue. - et de moduler les subventions annuelles en fonction des projets qui nous seront présentés. Les associations jouent un rôle très important dans la vie des villages, nous sommes là pour les encourager.

-CCAS	-Sou des écoles	-Le Stock car
-Mercredi de neige	-Farfeludes	-Les mères fouettards
-Ass. Paroissiale	-Amicales des sapeurs pompiers	-Chemin de soi
-Au temps jadis chez les Tio-cans	-La Pétanque	-Tir de Farges
-Société de chasse	-Club primevère	-ASPIC
-Anciens combattants	-Comité des fêtes	-Cercle des trompes de chasse
-Rugby club de Pougny	-Bibliothèque	-Le football
		-Société de pêche

Animations de l'automne

L'automne a été riche en manifestations diverses. Nous remercions les organisateurs et les participants car ces animations dynamisent Pougny et permettent à la population de se rencontrer.

Le tournoi de rugby, le loto du club primevère, les brioches de l'ADAPEI, le jus de pommes et les tartes, les chrysanthèmes, le marché de Noël gastronomique décoration du sapin par les enfants du centre de loisir... ont été des manifestations populaires et variées.

Connaissez-vous LA CHENAILLETTE ?

La Chenaillette :

Un lieu pour une vie sociale dès la naissance.

Un lieu pour les parents parfois désespérés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants.

Un lieu de rencontre et de convivialité.

La Chenaillette est un lieu d'accueil, de parole et d'écoute, inspiré des Maisons Vertes créées par Françoise Dolto. Elle accueille les enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'un adulte. Les futurs parents sont également les bienvenus.

La Chenaillette a pour objectif de favoriser la socialisation des enfants, leur permettre de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes et aussi de vivre, en toute sécurité, les premières expériences de séparation.

L'accueil est anonyme, assuré par des accueillants tous formés dans le domaine de la petite enfance.....



Chenaillette suite...

Les parents et les enfants peuvent venir à l'improviste et rester le temps qu'ils le souhaitent.

Le Pays de Gex accueille beaucoup de familles venant " d'ailleurs " , qui souffrent parfois de déracinement et d'isolement : la Chenaillette offre aux parents un lieu de rencontre et d'échange et aux enfants un lieu d'ancrage et de passage entre univers familial et vie sociale.

La Chenaillette est située au 3 rue Lafayette à St Genis-Pouilly. Tel : 04 50 20 62 01.

Elle est ouverte le mardi et le vendredi, de 14h30 à 17h30 (sauf vacances scolaires).

La Chenaillette est gérée par l'Association ALRAPP (Association pour un Lieu de Rencontre et d'Accueil pour les tout-Petits enfants et leurs Parents), association à but non lucratif, subventionnée par la CAF, la DASS, le Conseil Général, la Communauté de Communes et le SIVOM Est Gessien.

Personne à contacter : Lysiane Maurice 04 50 56 44 07
lysiane.maurice@orange.fr

EN BREF...

Points de collecte des déchets (points verts)

Nous vous rappelons que les points de récolte des déchets à Pougny se situent :

1. au cimetière,
2. à la fruitière (chemin de l'Annaz)
3. à Crêt. (rue Routh de Varicourt)

Les containers récupèrent

-Vert

les bouteilles et pots de verre

-jaune

les journaux magazines cartonnettes , briques alimentaires

Pas de gros carton (pour eux il y a la déchèterie)

-Bleu

les bouteilles et flacons en plastique emballage

en aluminium (j'écrase les bouteilles en plastique)

Depuis le mois de mars nous avons relevé plusieurs décharges sauvage aux pieds des points verts. Notamment 5 télévisions, un gros paquet de tuiles, diverses planches, des poubelles en plastique cassées des bacs des jardinières, un aquarium, un ventilateur etc...

Nous demandons instamment que ces déchets soient directement amenés à la déchèterie. Pour rappel, les déchèteries du Pays de Gex sont ouvertes aux usagers tous les jours de la semaine de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h. le samedi de 08h30 à 17h00 et le dimanche de 09h00 à 12h00 jusqu'à fin février ensuite ouverture jusqu'à 18h00.

Pensez-y

Urbanisme 2008

Depuis le début de ce mandat, nous avons instruit sept Permis de Construire : trois pour de nouvelles constructions, deux permis modificatifs, une réfection de terrasse et une transformation d'une habitation existante, ainsi que six Déclarations de Travaux concernant un portail, une piscine, une serre, une extension de sous-sol, entre autres. Nous avons, aussi, instruit un Permis d'aménager modificatif pour un lotissement. Nous avons répondu à quinze Renseignements d'Urbanisme et Certificats d'Urbanisme.

Il s'avère que les permanences urbanisme du mardi soir sont utiles à certains d'entre vous, puisque la fréquentation y est régulière, donc ces dernières sont reconduites pour l'année à venir.

La commission urbanisme



Naissance

-Mélina El Massaoudi

Née le 6/12/2008

à St Julien en Genevois

-Olivia Dumanski

Née le 14/12/2008

à St Julien en Genevois

Est-ce la fin d'une tradition ?

L'Auberge Savoyarde a fermé et avec elle a disparu le dernier commerce du village. Evènement triste et regrettable mais pas rare dans la France d'aujourd'hui. La disparition des commerces de proximité, suivie de celle des services publics est une des difficultés majeures auxquelles les communes essaient de faire face. Il ne s'agit pas ici, aujourd'hui d'analyser les causes de ces disparitions mais de constater et de préparer l'avenir.

A Pougny, la fermeture de notre dernier restaurant est un évènement encore plus triste qu'ailleurs car Pougny possède une tradition de restauration depuis longtemps. Avant et après 1900, à l'époque où la tuilerie Crepel était une des plus importante de la région, à l'époque où Ernest Crepel était député de l'Ain, grâce à la présence du chemin de fer avec la gare et grâce à sa proximité avec Genève, Pougny possédait deux restaurants très connus, très fréquentés et très appréciés. Le restaurant, pension Vuichard et le restaurant Pentenero. A cette époque, les gastronomes pouvaient goûter aux produits du terroir et de la nature, poissons, écrevisses, gibier et se distraire en se promenant, en écoutant de la musique ou en jouant aux boules. Après la seconde guerre mondiale, cette tradition à continué et s'est renforcée.



Le restaurant Pentenero est devenu le restaurant Tardy et le restaurant Vuichard l'hôtel restaurant de la gare de M. Dubois. Le café de la poste s'est transformé en guinguette où l'on dansait le samedi soir. Plus tard, dans les années 1950 « Bébert » fut le premier à amener la bouillabaisse dans la région

franco/genevoise et transforma le restaurant Dubois en Auberge Provençale qui connut un succès remarquable. Dès les années soixante-dix, d'autres prirent la relève avec succès aussi mais les temps et surtout la clientèle avaient changé et c'est cette dernière époque qui se termine aujourd'hui.

La fermeture de l'auberge peut donc être perçue comme doublement triste car elle réduit l'activité économique de la commune d'un côté et diminue les possibilités de rencontre, de convivialité dans le village de l'autre. On peut aussi constater que cette fermeture coïncide avec le 150^{ème} anniversaire de la mise en service de la ligne de chemin de fer.

Pour la mairie, il est important de réfléchir et d'agir pour relancer notre tradition et pour rouvrir un café-restaurant. Notre première action va être de ne pas laisser partir la licence IV qui autorise la vente d'alcool. Sans cette licence, impossible d'espérer revoir un restaurant à Pougny. Les actions suivantes vont être de proposer, de susciter des idées, de trouver des partenaires, de définir un projet. Projet qui pourrait se faire en liaison avec l'achat de la douane et le développement touristique de la région..

Nous souhaitons une bonne retraite à Michel qui, dans des conditions économiques difficiles a su prendre la succession de Renée et faire fonctionner son auberge pendant des années. Michel, qui, quelle que soit l'appréciation que l'on peut porter sur cette activité, s'est dévoué aussi pendant des années, comme maire adjoint, pour le fonctionnement de la commune. Pour ces deux actions, nous le remercions ici.....Bonne retraite Michel.....